



GROUPE

Créons une entreprise durable pour le futur



# [COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS]

Le cabinet GBA & Associés comme adhérant au Global Compact publie les progrès effectués pour prouver ses engagements et son respect envers le Pacte Mondial des Nations Unies lancé en 2000.





# Sommaire

| Déclar | ation de soutien continu d'Alexandre ARNON, associé fondateur de GBA & Associésp 3 |
|--------|--|
| I-     | Principes relatifs aux Droits de l'Hommep 4  |
|        | Politique  |
|        | Mise en œuvre  |
|        | Mesures  |
| II-    | Principes relatifs aux conditions de travailp 5                                    |
|        | Politique  |
|        | Mise en œuvre  |
|        | Mesures  |
| III-   | Principes relatifs à l'environnementp 7  |
|        | Politique  |
|        | Mise en œuvre  |
|        | Mesures  |
| IV-    | Principes relatifs à la lutte contre la corruptionp 8                              |
|        | Politique  |
|        | Mise en œuvre  |
|        | Mesures  |





# Déclaration de soutien continu par Alexandre ARNON, associé fondateur de GBA & Associés



Notre cabinet a choisi de signer le Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies en 2012 car nous avons décidé de prouver nos efforts pour respecter les dix principes fondateurs basés sur les textes primordiaux que sont : la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Les valeurs de GBA & Associés intègrent des droits et principes. Dans une démarche de progrès et d'amélioration constante notre cabinet, qui repose sur la valeur et les qualités humaines, a mis en place plusieurs projets. Nos métiers d'expert-comptable et de commissariat aux comptes nous obligent à suivre des codes déontologiques rigoureux et à être audité régulièrement. Nos engagements sont visibles dans notre Charte d'engagements qualité relatant des sujets de l'éthique et du professionnalisme. Notre suivi qualité en place depuis 2012 met en exergue notre volonté que chaque partie soit respectée et a conduit à notre premier Bilan annuel qualité. Enfin, plusieurs actions internes prennent en compte ces valeurs de respect de l'homme, du travail et de l'environnement.

Pour 2013, le cabinet GBA & Associés a renouvelé son engagement de promouvoir le Pacte Mondial et ses principes. Pour la première année nous publions un rapport de communication sur le progrès que nous soutenons et pour lequel nous souhaitons participer.

En espérant avoir répondu aux requis du Pacte Mondial,

Mr. le Secrétaire Général veuillez recevoir mes sincères salutations,

Alexandre ARNON
Associé fondateur

GBA& Associés Le 30 janvier 2014

I-

3





# II- Principes relatifs aux Droits de l'Homme

#### **Politique**

D'une manière globale, le cabinet GBA & Associés soutient la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et en particulier les conventions relatives à la protection des travailleurs (Code du travail français) et à la protection de l'homme contre les discriminations (Code pénal).

Au travers de sa politique RH, notre groupe accorde beaucoup d'importance à la mixité des équipes et favorise des profils aux origines et expériences diverses. Nous travaillons à ce que cela soit respecté dans le temps et par tous nos collaborateurs en interne comme en externe. Par ailleurs, nous avons pour ambition de faire adhérer à nos principes, nos clients et fournisseurs.

#### Mise en œuvre

Nous informons de façon transparente et régulière nos collaborateurs et partenaires que le respect de l'homme via la Déclaration des Droits de l'Homme et le Droit du travail sont les bases des bonnes pratiques éthiques et professionnelles. Celles-ci sont rappelées dans les différents éléments de communication interne et externe.



Fin 2013, nous avons créé et effectué une enquête de satisfaction interne électronique et anonyme à destination de l'ensemble de nos collaborateurs. L'enquête interroge nos collaborateurs sur les intérêts à travailler chez GBA & Associés, sur les difficultés rencontrées, sur la qualité des évaluations annuelles et sur management. Egalement les sujets de formation et de rémunération ont été abordés. Le pôle des ressources humaines s'est aussi attaché à connaître quel était le niveau de confiance entre collaborateurs et quelles améliorations souhaiteraient t-il connaître pour améliorer leurs conditions de travail et leurs perspectives d'évolutions internes.

Quelques résultats obtenus à notre enquête de satisfaction interne :

- Les perspectives d'évolution représentent la première raison dans le choix de notre entreprise pour 43.33% de nos collaborateurs.
- En seconde position, l'ambiance interne et la rémunération sont ex éco (20% de nos collaborateurs).
- La première difficulté pour 26.67% d'entre eux est l'augmentation de la charge de travail.
- Pour 58.06% des collaborateurs, le personnel d'encadrement s'implique dans la recherche de satisfaction de leur équipe.
- 36.67% des salariés sont tout à fait en confiance pour exprimer tous les sujets qu'ils veulent et 56% sont plutôt en confiance pour le faire.
- Pour 58% de nos collaborateurs, l'offre de formation est insuffisante ou inadaptée





De plus, chaque année GBA & Associés s'engage auprès d'une ou plusieurs associations humanitaires pour diffuser ses vœux de bonne année. Et souhaite également faire participer ses collaborateurs à des actions associatives dans un futur proche.

#### Mesures

Nous veillons strictement à ce que les Droits de l'Homme soient respectés que ce soit en France ou dans les pays où nous pouvons être amenés à travailler pour nos clients. Nous suivons de près les directives et textes européens en matière sociale. Le cabinet est par ailleurs attaché à tisser des liens de partage entre les collaborateurs via des rencontres thématisées, des formations et des moyens de communication innovants (réseau social d'entreprise avec chat, smartphones, sondages anonymes,...), pour éviter tout isolement ou problème non descellé lié au travail.

Les résultats de l'enquête interne nous ont permis de mettre en place un processus de formation plus personnalisé et adapté aux besoins réels des collaborateurs en anticipant leurs prochains projets ou missions. Par exemple, nos consultants choisis par nos clients pour une mission de pilotage de projet d'optimisation de l'automatisation des flux comptables et RH débutant mi- février 2014. Nous leurs avons donc fourni 3 jours de mise à niveau sur l'outil Access avec un formateur professionnel.

D'autres moyens d'informations internes ont été mis en place afin de favoriser l'échange d'informations au travers de petits déjeuners mensuels.

# III- Principes relatifs aux conditions de travail

### **Politique**

Notre valeur ajoutée étant l'homme, notre culture a toujours portée sur le bien-être des collaborateurs et de nos partenaires. Nous souhaitons être toujours à l'écoute et réactifs aux demandes que les gens peuvent avoir.

Notre cabinet suit strictement les conditions du Droit du travail français tout comme les textes européens régissant la pratique du travail.

Egalement, des conventions collectives ont été signées dans le but de préserver nos collaborateurs et de conduire au mieux leur vie professionnelle et familiale.



#### Mise en œuvre

A titre d'exemples, parmi les actions menées par GBA & Associés :

• Informations des collaborateurs à tous les changements internes de GBA (recrutements, nouveaux services, nouveaux processus, nouvelles obligations, etc...).





- Nos équipes travaillent toujours en mode projet de façon à fixer et à statuer sur les différentes étapes de travail tous ensembles.
- Nos collaborateurs peuvent s'exprimer librement aux délégués du personnel.
- Nous attachons de l'importance à ce que nos collaborateurs des fonctions supports tout comme nos consultants qui travaillent en clientèle puisent s'y rendre en conciliant vie professionnelle et vie familiale.
- Le lieu de travail doit être ergonomique et propre au travail.
- Des entretiens annuels sont tenus pour tous nos collaborateurs afin d'identifier les éventuelles causes de stress et désirs de chacun pour le futur, afin de prendre des mesures correctrices (temps partiels, formation, aménagement horaires, changement de matériel...).
- Tous nos contrats obligent nos clients à respecter le Droit du travail et à prendre en compte certaines conditions pour le bien-être de nos consultants.
- Une charte des engagements GBA & Associés signée assure à nos clients ; respect de la confidentialité et professionnalisme de nos équipes. Nous privilégions toujours le dialogue.

#### **Mesures**

Pour l'année 2013, GBA & Associés reconnait avoir accompli les chiffres suivant prouvant que nous donnons de l'importance aux textes des droits de l'Homme et du droit du travail. Notre cabinet représente à l'heure actuelle 45 salariés.

- 58 % de femmes
- 12 origines ethniques différentes (Cameroun, Vietnam, Maroc, Portugal, République démocratique du Congo, Bénin, Italie, France, Côte d'Ivoire, Algérie, Israël, Tunisie)

Tout changement ou désirs d'un collaborateur concernant ses conditions de travail sont étudiées par son supérieur et les ressources humaines afin de trouver la meilleure solution.

Un rapport de la médecine du travail est effectué annuellement et indique que nos locaux sont tout à fait ergonomiques au travail de chacun de nos collaborateurs.







# IV- Principes relatifs à l'environnement

#### **Politique**

Le groupe GBA & Associés par son activité, doit faire principalement attention à trois sujets ayant des répercussions sur l'environnement, ce sont :

- Les moyens de transports utilisés par nos collaborateurs
- La conformité de nos bureaux aux normes environnementales (dans la mesure du possible les plus écologiques existantes).
- La limitation du gaspillage de consommables jetables

Nos clients sont principalement tous de grands comptes, qui disposent d'un Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale et nous suivons leurs actions pour éventuellement y participer quand cela est possible.

#### Mise en œuvre

Notre règlement intérieur stipule dans le chapitre des transports, les moyens à privilégier pour les déplacements à l'extérieur. La règle générale est de privilégier les transports en commun. Pour les longs déplacements, ce sont les trains.

Les horaires de travail restent souples en début et fin de journée afin d'absorber les arrivées de nos collaborateurs prenant les transports en commun.

Concernant nos locaux, ils sont récents et sont bien isolés. Le matériel informatique est récent de façon à limiter la consommation électrique. Nos collaborateurs sont tous invités à utiliser des consommables non-jetables que cela soit pour le coin café ou pour les consommables de bureau.

Tous nos collaborateurs sont sensibilisés pour ne pas gaspiller le papier, l'électricité et autres consommables jetables.

#### Mesures



Nous avons réduit nos consommations de fournitures de verres et objets en plastique de 70% en distribuant par exemple des mugs en céramique et de quoi les nettoyer plutôt que de favoriser l'usage de verres en plastique. Les équipes commerciales travaillent maintenant avec des documents numériques et les exposent en rendez-vous sur tablettes ou ordinateurs plutôt que d'imprimer les présentations en plusieurs exemplaires.

Nous faisons des économies de papier grâce à la mise en place par les ressources humaines d'un logiciel de gestion des congés et des notes de

frais. Egalement, le service marketing a numérisé les newsletters clients et envoie maintenant uniquement des newsletters html par mail.





# V- Principes relatifs à la lutte contre la corruption

#### **Politique**



Le cabinet de conseil que nous sommes, doit obligatoirement avoir une relation saine et interdire toute corruption. L'objectif est d'assurer une grande fiabilité, confidentialité et professionnalisme à nos clients.

Notre cabinet suit strictement les codes déontologiques des Experts comptables (Ordre des Experts comptables) et des commissaires aux comptes français (Annexe 8-1 du Livre VIII du Code de commerce, partie règlementaire, Compagnie Nationale des

Commissaires aux comptes). Notre organisation interne doit soutenir TRACFIN (Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers clandestins) qui lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent.

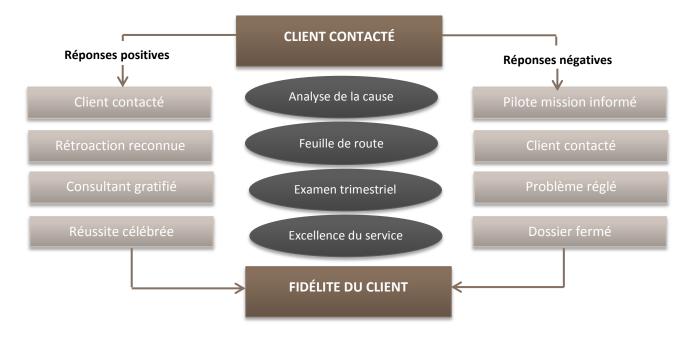
Toute forme de corruption est interdite et cela est valable pour nos services de développement commercial, nos consultants et tous les métiers supports. A cette interdiction s'ajoute le respect du Code pénal français et de son article 445-1 contre la corruption.

#### Mise en œuvre

Cette politique est directement mise en œuvre sur le terrain par nos équipes de développement et nos consultants qui sont informées dès leurs arrivées.

Nos collaborateurs et consultants sont aussi informés et le rôle et comportement de tous sont décrits dans le Book d'arrivée GBA.

Un suivi qualité des processus commerciaux et des suivis de missions nous permet de remonter tout éventuel disfonctionnement ou début de corruption entre nos collaborateurs et nos clients.



En outre, nous nous engageons auprès de nos clients de respecter leurs clauses anti-corruption.





#### Mesures

Selon les principes des codes déontologiques notre cabinet a été validé sur notre capacité à lutter contre la fraude fiscale. Cet audit a validé nos procédures et nos pratiques en nous intégrant dans les 20% des cabinets de conseil et d'expertise-comptable pour lesquels il n'y avait pas de réserve à l'issue de l'audit.

Le suivi qualité a justement été mis en place courant 2012 pour connaître l'opinion de nos clients sans passé par nos consultants. Nous avons pu de ce fait créer notre premier Bilan annuel qualité pour nos prestations CFO (Conseil Opérationnel Financier).



Voici un résumé des questions et des moyennes obtenues auprès de nos clients :

| Question du sondage  | Note moyenne |
|--|--------------|
| Sur une échelle de 1 à 10, les travaux réalisés par nos consultants ont-ils répondu à vos attentes ? | 8.7          |
| Réactivité à la demande du client  | Excellent    |
| Sens de l'éthique et professionnalisme   | Excellent    |
| Sens du relationnel (écoute, communication, intégration)   | Excellent    |
| Sens de la pédagogie   | Bon          |
| Aisance et maitrise de soi   | Excellent    |
| Rigueur et synthèse  | Bon          |
| Rapidité de compréhension  | Excellent    |
| Qualité des livrables  | Bon          |
| Respect des délais   | Bon          |
| Connaissance du secteur  | Bon          |
| Compétences managériales   | Bon          |
| Compétences techniques   | Bon          |
| Suivi de la mission : l'accompagnement du manager GBA & Associés vous semble ?                       | Bon          |